

La dimension patrimoniale du toponyme : un capital à préserver ?

Hacène Halouane *

Université Mouloud MAMMERY de Tizi-Ouzou,
hacene.halouane@ummtto.dz

Soumission : 28/06/2023

Acceptation : 04/10/2023

Publication : 10/12/2023

Résumé :

Avant de passer à la démonstration de cette dimension patrimoniale du toponyme, nous attellerons à en démontrer la signifiante. Pour cela, nous rappellerons qu'avant d'accéder à ce statut, un nom propre est pris de la langue courante et en tant que nom commun, il était doté de sens, il était donc signifiant.

En outre, la dénomination des lieux toponymes et microtoponymes, n'est pas arbitraire : elle se justifie par les particularismes qu'elle évoque. Le toponyme est par ailleurs fluctuant, en ce sens qu'il épouse les différents changements historiques. Il garde en son sein les traces des changements subis par le territoire.

A ce titre, le toponyme, plus que tout autre élément linguistique est patrimonial.

Mots-clés : Toponyme- signifiante- motivation- patrimoine-portée

* **Auteur correspondant.**

The patrimonial dimension of the toponym

Abstract: Before we move to demonstrating this dimension, we will first focus on demonstrating its significance. To do this, we will remind ourselves that before a proper noun achieves this status, it is first a common noun and as such, it is necessarily significant.

Furthermore, the demonstration of places is not arbitrary. It is justified by the particularities it evokes. The toponym is also altering in that it follows the various historical changes. It retains traces of these changes within itself. As such, the toponym, more than any other linguistic element, is patrimonial.

Key words: Toponym- significance- motivation- heritage- impact.

1- Introduction

La question de la signifiante du nom propre s'est longtemps posée, mais avec les avancées de l'onomastique, on a fini par admettre que puisque le nom propre est puisé de la langue, il était et est forcément signifiant. Sa ou ses significations sont multiples : en plus de celles qu'il pouvait véhiculer en tant que nom commun (polysémie oblige), il en acquiert d'autres par le nouveau statut auquel il accède. Les noms propres, par définition, ne sont pas définitivement fixés dans une langue : ils évoluent, se transforment, sont remplacés. Ils sont translinguistiques en ce sens qu'ils transcendent les frontières phonétiques de leur langue d'origine, dans une certaine mesure, ils s'adaptent à la langue nouvelle. Ils sont aussi transgénérationnels en ce sens qu'ils ne se renouvellent pas avec le renouvellement des générations.

Mais, quoi qu'il en soit, nous allons, pour les besoins de notre démonstration, nous intéresser au pouvoir de signifiante du toponyme avant d'aborder leur dimension patrimoniale, si toutefois elle existe.

Nous supposons de prime abord que puisqu'ils sont puisés dans la langue usuelle, les noms propres appartiennent au patrimoine autant que la langue. Comme il se peut que, coquilles vidées de leurs sens, ils continuent à errer sans sens à travers les temps.

Avant d'aller aussi loin, commençons par définir la toponymie et les toponymes.

2- Définitions

2-1- Le nom propre :

Le nom propre est un mot qui a acquis un nouveau statut du fait de sa désignation pour désigner une personne ou un lieu définis. Toutefois la question de sa signification, en dehors de cette « désignation rigide » s'est longtemps posée.

En effet, souvent réduit à la désignation du lieu ou de la personne qui le porte, il tend aujourd'hui, avec les progrès de l'onomastique à être considéré autrement. On est arrivé à déduire qu'il signifie. « *Il renvoie au lieu et à ses habitants* », nous dit Marie-Anne Paveau (Paveau M.-A. , 2009)(97). Donc, en plus du lieu, il peut participer à la construction identitaire de ses habitants dans la mesure où le gentilé peut faire partie de la dénomination d'une personne. Mais en plus de cette affirmation, Marie-Anne Paveau soutient que :

« *Le nom propre a un sens, et même des sens qui vont dans tous les sens de la mémoire, de la culture, de l'idéologie, de l'émotion et de l'histoire* » (Paveau M.-A. , 2009)(99).

« *De cette polysignifiance, le toponyme est perméable au contexte, son sens n'est nullement figé, il a au contraire, une grande malléabilité* »(Paveau M.-A. , 2009)(99)

Ce sont ces différents sens que le nom propre et particulièrement le toponyme véhiculent que nous allons essayer de déduire d'une série de toponymes pris du système de dénomination algérien.

Mais avant de nous y plonger, définissons le toponyme.

2-2- Le toponyme :

La toponymie, d'après Dubois, « *est l'étude de l'origine des noms de lieux, de leurs rapports avec la langue du pays ou les langues disparues* » (Dubois)(Dubois, 2002 : 485). On déduit de cette définition que, par essence, le toponyme est le réceptacle d'un élément linguistique et donc une partie du patrimoine si nous considérons que la langue est un patrimoine par excellence puisqu'elle renferme tous les dire, l'imaginaire et le monde de ceux qui nous ont transmis le territoire et ses dépendances en héritage.

Le toponyme est le nom donné par une communauté à un lieu pour le distinguer des autres lieux, pour le singulariser dans le cadre de la gestion de son territoire. Nommer un lieu c'est d'abord le faire sien, on se l'approprie : on ne nomme pas ce qui appartient à Autrui, ensuite on lui attribue une fonction spécifiée par l'appellation et dont le souvenir se transmet en héritage entre les membres d'une même communauté et d'une génération à l'autre. Et il se trouve que, même quand la fonction première cesse d'être, l'appellation se perpétue.

Nommer c'est décrire, c'est classer et ne serait-ce que pour cela, le toponyme est signifiant en soi puisqu'il véhicule encore le sens qu'il avait acquis dans sa vie de nom commun. Son passage au statut de nom propre renforce son sens premier et lui confère de nouveaux sens.

2-3- Le patrimoine

Pour démontrer une éventuelle dimension patrimoniale, il est nécessaire de définir le patrimoine. C' « *est un bien que l'on tient par héritage de ses ascendants* » C'est ce qui est considéré comme un héritage commun » (Larousse, 1983). C'est donc l'ensemble des biens matériels et des connaissances que l'on tient des générations qui nous ont précédés. Il provient directement des parents : du père, il est patrimoine ; de la mère, il est patrimoine. Il est matériel, quand il s'agit de choses palpables, quantifiables et immatérielles quand il s'agit de savoirs divers.

Le patrimoine se décline donc sous deux formes : matérielle et (Dubois) immatérielle. Si le matériel ne souffre d'aucune ambiguïté, palpable, visible et vérifiable en ses différentes strates, le patrimoine immatériel, lui, fuyant a besoin d'être défini de façon plus précise. D'ailleurs il a fallu attendre 2003 pour que l'UNESCO le définisse, le reconnaisse et recommande sa prise en charge.

« *Le patrimoine culturel immatériel comprend les traditions, les coutumes, les savoirs faire et les métiers traditionnels, la médecine populaire, la sagesse, les cultes, les rites, les croyances adoptées, les cérémonials pratiqués, la musique, la poésie, les chants, la danse, les contes, les gestes, les chansons, les proverbes, les religions, et les autres formes culturelles et intellectuelles liées à la connaissance de la nature, aux plantes, au climat et bien sûr la*

*langue orale comme vecteur de
transmission... »*

(UNESCO, 2003)

*-(UNESCO : Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel
immatériel, Paris, 17 octobre 2003)(Larousse, 1983)*

3- de la motivation des noms propres

Pour revenir aux noms propres, signalons tout d'abord que l'avènement des religions a provoqué un véritable cataclysme dans le système anthroponymique mondial puisque l'avènement de la nouvelle idéologie efface la quasi-totalité des prénoms en proposant de nouveaux référents. Non pas que l'anthroponyme ne soit pas signifiant, bien au contraire, il permet de marquer l'appartenance à un groupe, à l'histoire de l'implantation d'une croyance. Il n'y a qu'à voir les prénoms que portent les personnes dans une société multiconfessionnelle pour retracer ses origines et l'histoire des migrations ou de l'implantation d'un dogme. Mais l'étude des toponymes nous semble plus pertinente dans la mesure où les appellations sont plus anciennes et restent libellés dans les parlers locaux, dans la majorité des cas, parce qu'il y eut des tentatives de substitution pour diverses raisons.

Toutefois et comme nous allons tenter de le démontrer, elle -la dénomination- n'a jamais été arbitraire du moment qu'elle répond au besoin de la description. La préoccupation première de celui qui nomme -parce qu'il en a le pouvoir- est d'établir, de confirmer la possession et de spécifier la particularité. C'est ce que l'on nomme la motivation.

C'est ainsi que des lieux portent le nom de l'occupant (personne ou groupe).

Il en va ainsi des Iazzouguene, Iwadhiyene, Ichardiouene, Iferhounene...

Nous constatons que ces noms se déclinent tous au pluriel (le pluriel kabyle commence par -i- et se termine par -en-. Ils désignent les membres du groupe qui en est historiquement propriétaire. Il en va de même quand le nom, même au singulier est précédé de At/It/ Aït/ Beni/ Beni...

It Chebana/ beniChebana

At Oumalou

Beni Zemenzer/ Beni Mered

Ben Omar...

Cette même marque du pluriel que nous retrouvons dans la transcription de ces mêmes noms en arabe et/ou en français :

Ainsi : Htatba/ Adaoura/ portent en eux la marque du pluriel arabe

Quand on a procédé, au XIXème siècle à la translittération de ces noms en caractères latins, ceux-ci ont été affublés de la désinence du pluriel. On retrouve ainsi

Ouadhias/ Ouacifs/ Aghribs/ Maatkas/Issers.

Alors que, si nous prenons l'exemple de Aghribs qui signifie l'étranger, en kabyle, il est intrinsèquement singulier. La voyelle « A » initiale indique qu'il est masculin singulier. Mais, comme il s'agit d'une communauté, le transcripteur a cru bien faire d'y ajouter le « s » du pluriel français pour traduire un pluriel désignant un groupe. Ce « S » est donc en soi un indice de l'histoire de cette région.

3-1- L'eau :

En plus des habitants, l'élément fondateur de toute localité est l'eau. En effet, toutes les communautés vivantes (humaines, animales ou végétales) s'installent en fonction de la présence de cet élément vital.

Tala/ Aïn : Tala t-tgana / Aïn Oussera/

TamdaOuguelmim (la mare du lac)

IghzerAmoukrane (la grande rivière)

At Ouacif (Ceux de la rivière)

Acif n Lhemmam (le rivière où l'on se lave)

L'hydronyme, dans ce cas renseigne sur les points d'eau, sa présence, son abondance ou au contraire son absence ou rareté. Il explique, en quelque sorte, ce qui a poussé les occupants à s'y installer.

3-2- La configuration du terrain :

L'homme, dans les contrées montagneuses, a l'habitude de s'accommoder du relief quand il n'a pas les moyens d'aplanir, de dompter. Il en garde le souvenir dans les noms attribués à ces lieux. Pour les besoins de rendre compte du lieu, on lui donne un nom conforme à la configuration du terrain dans lequel il se situe :

Agouni (le plateau)

Tizi (Le col)

Ludha (Le plat)

Ighil (succession de collines)

Ifri (la grotte)

Anu (nanuten) (le (s) gouffre(s)).

Aguemmoune / Taguemount (le monticule)

Ainsi le nom attribué se trouve entièrement justifié et vérifiable sur le terrain.

Ceci expliquant cela, à travers le nom, le toponyme explique l'usage ou l'affectation du lieu ainsi désigné.

3-3- Position géographique:

Ailleurs, certains lieux sont dénommés par leur position par rapport à un repère donné et connu :

TaddartOufella (le village d'en haut)

At Wadda (Ceux d'en bas)

Igersaffene (l'Entre-rivières)

Cette façon de dénommer permet de situer, de se situer avant l'existence du GPS. Le toponyme situe et oriente.

3-4- Faune et flore :

L'occupation d'un territoire n'est pas spécifique à l'espèce humaine. La faune ou la flore peuvent aussi en être la caractéristique. La présence d'un végétal ou d'un animal peuvent en devenir un élément identificateur.

3-4-1- la flore

Tassaft (le chêne)

(Agouni n) teslent (le plateau du frêne)

Azemmur (ou Meriem) (les oliviers de Meriem)

Zebboudj Kara (l'oléastre de Kara)

Agouni ou berouak (le plateau de l'asphodèle)

3-4-2- la faune

La faune, aussi par sa présence peut caractériser un lieu au point de lui donner son nom : la racine « Ar » est très productive en Algérie :

Tihert (Tiaret) (la lionne)

Ihran (Oran) (Les lions)

At Yiran (ceux qui ont des lions)

Souk Ahras

Azrou Bouar (le rocher du lion)

Taourirt Bouar (le rocher/ la colline du lion)

Le lion, disparu du pays depuis 1930 (c'est à cette date que le dernier lion de Kabylie a été tué), son nom demeure présent :

AguemounIzem (la colline du lion)

Ifri'Izem (la grotte du lion).

Le toponyme devient ainsi le témoin de l'existence/ présence d'un animal, même éteint. La flore, elle, en occupant un territoire, laisse une trace indélébile, même quand celui-ci est voué à de nouvelles fonctions : la cité Aaqar (plante épineuse) garde encore son nom même si aujourd'hui, se dresse sur le lieu une cité populaire.

3-5- L'activité humaine :

La spécialité d'un groupe, son activité, peut représenter une spécificité à même de le distinguer du reste. Il en va ainsi de Ihitoussene / iheddadene (les forgerons). Activité de première importance dans une société rurale, paysanne pour lui fournir les outils nécessaires à la survie de tous.

L'autre activité majeure est le jour de marché quand tous les paysans vont s'approvisionner en produits qu'ils ne peuvent produire eux-mêmes. Des microtoponymes ou des éthnonymes sont alors accompagnés du nom de jour de la semaine pendant lequel se tient le marché.

Larbaa N At Iratene (Mercredi des Aït Iratene), LekhmisGuesser (Jeudi des Issers).

Et quand il arrive que le jour de la tenue du marché hebdomadaire change, car il peut changer, le toponyme s'adapte à la nouvelle donne :

Ouadhias, longtemps connu sous le nom de Lheddlouadhiyene (le dimanche des Ouadhias) est devenu Tlatalouadhiyene (Le mardi des Ouadhias) quand le jour du marché a été décalé de dimanche à mardi.

Ailleurs c'est l'affectation du terrain qui en fait la spécificité :

Timizar (jardins potagers) : timizar n Sidi Mansour (en référence au saint Sidi Mansour) ou encore Timizar N Loughbar (jardins au fumier : qui ont besoin de ou enrichis au...) ; Iger n leqrar (littéralement : Le champ de blé de

secours), Iger n At Silem ou IgerAdloun en référence à un anthroponyme ou à un éthnonyme.

En plus de la fonction comme Iger n Leqrar (situé en contrebas de Koukou, la capitale du royaume du même nom), il permet de retrouver des anthroponymes disparus (ici Silem, Adloun...)

4-Conclusion

Parce que le toponyme rétablit le lien entre un groupe social et un territoire (le sien et celui des Autres), parce qu'il en décrit les contours et les affectations, parce qu'il situe les lieux en fonction de leur importance, le toponyme est donc porteur, non pas d'un sens, mais de sens à dimensions plurielles. Il détermine les occupants, même si ceux-ci peuvent changer. Il retrace l'histoire de l'occupation d'un lieu, de sa végétation, de la faune qui l'a caractérisé. Il informe sur les richesses et/ou les dangers. Le toponyme constitue une véritable « archéologie du savoir » Et comme les noms se transmettent de génération en génération, ils constituent un véritable savoir sur les lieux dénommés : sa faune et sa flore, l'affectation du lieu, ses différents occupants : ils sont, en ce sens un véritable patrimoine. Et comme tout patrimoine, il doit être préservé et transcrit. En plus de cette charge sémantique indéniable, le toponyme, porteur de sens, est un patrimoine linguistique. Et pour conclure, nous réitérons cette citation de Marie-Anne-Paveau : « Le nom propre a un sens et même des sens qui vont dans tous les sens : de la mémoire, de la culture, de l'idéologie, de l'émotion et de l'histoire » (Paveau M.-A. , 2009)(99). Cette affirmation se trouve amplement justifiée et par conséquent nous déduisons que le toponyme fait partie du patrimoine culturel et linguistique.

5-Bibliographie

Ouvrages :

-Dubois, J, 2002, dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Paris, France

-Gary-Prieur, M-N., 1994, la grammaire du nom propre, PUF, Paris, France

-Larousse, 1983

-Kripke, S., 1972, la logique des noms propres, minuit éd., Paris, France

Articles :

Bouvier, J.-C., 2013, Le nom propre a-t-il un sens ? (les noms propres dans les espaces méditerranéens), Presses universitaires de Provence, Marseille Université, France

-Paveau, A.-M., 2009, De Gravelotte à BirHakeim, le feuilleté mémoriel des noms de batailles, in le nom propre en discours, in Changement de sens du toponyme en discours, presse Sorbonne Nouvelle, Paris, France

-UNESCO, 17 octobre 2003, Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, Paris, France

Bibliographie

-C, B. J. (2023). Le nom propre a-t-il du sens ? Les noms propres dans les espaces méditerranéens.

Dubois. (s.d.). 2002.

Kripke. (2009). La logique des noms propres . Paris: minuit.

Larousse. (1983). Larousse.

Paveau, A. -M. (s.d.). De Gravelotte à Bir Hakeim, le feuilleté mémoriel des noms de batailles. Presse sorbonne Nouvelle.

Paveau, M.-A.(2009) .

UNESCO. (2003, Octobre 17). Covention pour la sauvegrade du patrimoine culturel immatériel.